



Et



Les Conseillers Généraux du groupe « Avenir pour le Cher »



Dans le cadre de l'opération :

2010-2011 :

Un an pour réfléchir à votre avenir!

Lancent une enquête départementale :

**LE DEPARTEMENT DU CHER
 ET VOUS,**

PRENEZ LA PAROLE !

Qui est consulté ?

Tous les habitants du Cher sont associés

Comment nous faire parvenir vos réponses ?

C'est simple. Il vous suffit de renvoyer le questionnaire complété à :

Association Cher Avenir, 9 rue Charles VII, 18 000 Bourges

Vous pouvez également répondre à ce questionnaire directement en ligne sur le site : [www.lecheretvous.over-blog.fr](http://lecheretvous.over-blog.fr)

Jusqu'à quand peut-on répondre ?

Pour laisser à chacun le temps de répondre dans les meilleures conditions, vous pouvez renvoyer votre questionnaire jusqu'au 1^{er} Septembre 2010.

A quoi serviront les résultats ?

Totalement anonymes, les questionnaires seront analysés par le groupe Avenir Pour le Cher et les résultats seront intégrés à nos propositions pour 2011 et diffusés à tous les habitants du département

<http://lecheretvous.over-blog.fr>



1 – Etes vous personnellement satisfait(e) de vivre aujourd’hui dans le Cher ? (cocher une seule réponse)

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

2-Si vous êtes installé(e) depuis peu dans notre département,quels sont les motifs qui vous ont amené(e) à choisir le Cher ?

- La distance par rapport au lieu de travail
- Le coût du logement
- La proximité de la famille
- Le cadre de vie
- La diversité des services et commerces proposés

3- Selon vous, le Cher est-il un département ?

- plutôt urbain
- plutôt rural
- plutôt riche
- plutôt pauvre

- avec un environnement plutôt bien préservé
- avec un environnement plutôt peu préservé

- dont la population est plutôt âgée
- dont la population est plutôt jeune

- à fort potentiel de développement
- à faible potentiel de développement

- plutôt bien desservi par les autoroutes
- plutôt mal desservi par les autoroutes

- plutôt bien desservi par le train
- plutôt mal desservi par le train

- plutôt en expansion
- plutôt en déclin

4-Quels sont, selon vous les points faibles et les points forts du Cher:

	Point fort	Point faible
- L'environnement, et le cadre de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- La ruralité et les paysages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Les conditions d'accessibilité et de circulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- La sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'offre culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Les formations supérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le tempérament des habitants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5- Pour l'avenir du Cher, quelles sont, selon vous, les actions qu'il faut conduire en priorité ?

- Développer l'emploi
- Améliorer la couverture en téléphonie mobile et en réseau internet
- Améliorer les transports en commun départementaux
- Améliorer les liaisons aériennes nationales et internationales
- Promouvoir l'arrivée du TGV dans le Cher.
- Améliorer les liaisons routières et autoroutières, régionales, nationales et européennes.
- Maintenir et développer l'offre de soins médicaux en milieu urbain et rural
- Accroître l'offre de logement en milieu rural
- Accroître l'offre de logement en milieu urbain
- Développer les équipements sportifs et culturels
- Améliorer l'accueil de la petite enfance
- Améliorer l'offre de formation supérieure : université, grandes écoles...
- Préserver l'environnement naturel
- Favoriser et développer l'autonomie des personnes âgées
- Favoriser l'insertion des personnes handicapées

Les transports/ les moyens de déplacements.

6- En matière de transports de voyageurs connaissez-vous Lignes 18 ?

- Oui Non

7- Si oui, utilisez-vous Lignes 18 ?

- Uniquement pour les trajets de vos enfants
- Tous les jours pour vos déplacements et heureusement que cela existe
- Occasionnellement pour une raison bien précise
- Très rarement (parce que vous ne pouvez pas faire autrement, panne de voiture, ...)

8- Si oui, quelle ligne empruntez-vous ?

9- Si vous aviez le choix, seriez-vous utilisateur d'un service de « taxi à la demande »

- Oui Non

10- En matière de transports scolaires, comment jugez-vous le service ?

- Excellent : très bonne desserte, très bonne ponctualité, bon confort des bus
- Correct : le service est correctement rendu mais peut mieux faire
- Insuffisant : difficulté d'accès aux points de ramassage, vétusté des bus...

11 Quels sont les investissements qui vous semblent prioritaires dans le département pour faciliter les déplacements ?

- L'arrivée du TGV
- Améliorer les dessertes ferroviaires régionales et nationales
- Améliorer et simplifier la tarification entre les différents modes de transports collectifs et différents départements.
- Améliorer les conditions de circulation sur le réseau routier départemental

Les services aux personnes

12- Quels sont les services dont vous avez le plus besoin, au quotidien, dans votre commune?

- Les services postaux
- Les services bancaires
- Les services fiscaux (Trésorerie...)
- Les services d'état civil
- Les commerces de proximité
- Les renseignements administratifs courants

13- Avez-vous l'impression d'être trop éloigné(e) de ces services ?

- Oui Non

14-Concernant l'offre de soins médicaux dans le Cher, êtes-vous satisfait?

- en milieu urbain

- du nombre de médecins généralistes Oui Non
- du nombre de spécialistes Oui Non
- du nombre d'infirmiers Oui Non

- en milieu rural

- du nombre de médecins généralistes Oui Non
- du nombre de spécialistes Oui Non
- du nombre d'infirmiers Oui Non

15-Pour les personnes âgées dans le Cher,

Les services à domicile sont-ils assez développés ?
Oui Non

Les structures d'accueil sont-elles suffisantes ?
Oui Non

Les services d'accompagnement à domicile (Portage des repas, soins infirmiers à domicile) sont-ils suffisants ?
Oui Non

16- Diriez-vous que l'évolution, dans les prochaines années, de la répartition de ces services sur le territoire du Cher, est un sujet qui vous préoccupe ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

La Famille

17- Si vous avez des enfants, quel est le secteur où il y a le plus de progrès à réaliser?

- La garde des enfants (crèches, assistantes maternelles)
- le transport scolaire
- Les loisirs et les activités périscolaires.

18- Pensez-vous que le Cher offre un niveau d'équipement suffisant pour les jeunes dans le domaine de l'enseignement ?

- Maternelle Oui Non
- Primaire Oui Non
- Collège Oui Non
- Lycée Oui Non
- Apprentissage et enseignement technique Oui Non
- Enseignement supérieur Oui Non

19- Pour les jeunes, quelles sont les deux actions prioritaires à mettre en place ?

- Renforcer l'offre de logement pour les jeunes
- Développer l'accès aux nouvelles technologies
- Développer les équipements sportifs, culturels et de loisirs
- Améliorer l'orientation et les liaisons entre formations et entreprises
- Créer des événements culturels dans le département
- Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

20- Si vous êtes retraité, quelles sont vos priorités :

- Les loisirs
- l'accès aux services de santé
- les moyens de déplacement

Les loisirs et la culture

21- Quelles sont, selon vous, les mesures prioritaires à mettre en oeuvre dans le département en faveur de la culture et des loisirs ?

- Soutenir les pratiques artistiques (musique, théâtre, arts plastiques, ...)
- Soutenir les pratiques sportives
- Améliorer les équipements sportifs
- Conforter et créer de grands équipements culturels départementaux
- Développer les structures et les activités culturelles de proximité
- Créer des manifestations ayant pour cadre le patrimoine architectural et historique
- Faire revivre les traditions locales
- Favoriser le développement des loisirs de pleine nature

Le développement économique

22- Les activités vous semblent-elles bien réparties sur le territoire du Cher?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

23 - Pensez-vous que notre département soit suffisamment attractif pour attirer de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois ?

- Oui Non

24 - Selon vous, quelle est la voie de développement qui doit être privilégiée dans le Cher pour le développement économique ?

- Les filières industrielles
- Le tourisme
- L'agriculture
- Les activités de services aux personnes
- Autres (précisez) :

25 – Dans le domaine du développement économique, quelles sont les trois mesures qui vous semblent primordiales?

- Faciliter la création des PME-PMI par le développement des aides à la création
- Aider les jeunes à créer leur entreprise
- Développer les zones d'activités dans le Département
- Multiplier les contacts avec des entreprises étrangères.
- Promouvoir, par des campagnes de publicité nationale, les atouts du département
- Développer l'accueil des cadres (logements, etc..)
- Aider les entreprises existantes à se développer
- Favoriser la transmission et la reprise d'entreprise

26 – Dans le domaine de l'artisanat et du commerce, quelles sont les mesures les plus importantes à mettre en œuvre?

- Soutenir le commerce de centre-ville et de centre-bourg
- Favoriser la création de grandes surfaces
- Assurer le maintien du commerce de proximité
- Développer le commerce ambulancier en milieu rural
- Développer le commerce par internet
- Assurer la formation de jeunes aux métiers de l'artisanat
- Autres (précisez)

Le Tourisme

27 – En matière d'hébergement touristique, que faut-il développer? :

- L'offre hôtelière de moyenne gamme (deux, trois étoiles)
- L'offre hôtelière de haut de gamme (quatre étoiles, et plus)
- Les campings
- L'aménagement des gîtes et les chambres d'hôtes

Vous avez la parole...

Cet espace vous est réservé pour exprimer ce que vous pensez du département, pour nous faire part de toutes vos remarques, de toutes vos suggestions, de vos propositions, de vos questions.

28- Selon vous, le patrimoine naturel et historique du département est-il mis en valeur ?
Oui Non

29- Quels sont, selon vous, les atouts touristiques qui, caractérisent le Cher ?

- La ville de Bourges et sa Cathédrale
- Les vignobles et les produits labellisés AOC
- Le Pôle du Cheval et de l'Ane et le village des roulotte de Lignièrès
- Le village de la Borne et le Centre Céramique
- La ville de Sancerre
- Le Musée de la Sorcellerie à Concessault
- Le pôle de la Porcelaine à Mehun-sur-Yèvre
- Le Pôle des Etoiles à Nancay
- La Halle de Grossouvre.
- L'Abbaye de Noirlac
- La Loire à vélo,
- Le Canal de Berry
- La route Jacques Coeur
- Les châteaux du Département
- Les plans d'eau (base nautique)
- Autres :

Pour mieux vous connaître

Question A : Vous êtes :

- un Homme
- une Femme

Question B : Quel est votre âge :

Question C : Vous habitez :

- une ville de plus de 5000 habitants
- une commune entre 2500 et 5000 habitants
- une commune de moins de 2500 habitants

Question D

Vous pouvez préciser, si vous le souhaitez, **votre commune :**

Question E

Quelle est votre activité professionnelle ?

- Agriculteur
- Ouvrier
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre supérieur, profession libérale
- Employé
- Retraité
- Autre (précisez)

Question F

Depuis combien de temps habitez vous le Cher ?

- Moins de 5 ans
- 6 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- Plus de 20 ans

